



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6060191

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 30/03/2026 15H51 C:000863 I:07935
V/REF : BE4G6-7131
V/Email reçu le Lundi 30/03/2026 a 15H51

3F OCCITANIE
Budget Agence 3F Occitanie
TSA 71228
75621 PARIS CEDEX 13

IMMEUBLE : VERA LUZ
14 RUE DE LA FARIGOULETTE
640 AVENUE GEORGES BRASSENS
34130 MAUGUIO

Montpellier, le 17 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 14 RUE DE LA FARIGOULETTE - MME L'GHOUL 06 13507801 - LGT 211 - RES.
VERA LUZ
MR ET MME PINTO DA COSTA SILVIA / BAPTISTA RIBEIRO JOSE LGT 204
TÉLÉPHONE : 07 69647122 ET 09 82554480

MOTIF : FUITE SUR CANALISATION DANS SON BOX
Donneur d'ordre : M. F LAKHDAR AZZOUZ

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie dans les parties communes a l'intérieur de
l'immeuble.

LE 07/04/2026 A 17H30
A PARTIR DU BOX DE MME.L'GHOUL

MISE EN PLACE D'UN TECHNICIEN SPÉCIALISÉ ÉQUIPÉ D'UN VÉHICULE ATELIER
RECHERCHE DE FUITE
CONSTAT : FUITE ACTIVE DANS LE BOX AU NIVEAU D'UN TUYAU EN PVC DIAMETRE
125
LE PLAFOND AINSI QUE L'ISOLATION SONT TOTALEMENT SATURÉS D'EAU
L'INFILTRATION SEMBLE PROVENIR DIRECTEMENT DE LA DALLE SUPÉRIEURE

SUSPICION DE FUITE AU NIVEAU D'UN TÉ DE BRANCHEMENT OU D'UN RACCORD SUR
L'ÉVACUATION DE LA COLONNE MONTANTE
L'EAU RUISSELLE DEPUIS L'ÉTAGE VIA LE FOURREAU DU TUYAU
SUSPICION DE FUITE POUVANT ÉGALEMENT PROVENIR D'UNE FUITE SUR UNE
ARRIVÉE D'EAU SOUS PRESSION

OCCUPANT DU LOGEMENT 204 ABSENT
INTERVENTION REPROGRAMMÉE POUR POURSUITE DE LA RECHERCHE DE FUITE DANS
CE LOGEMENT
NETTOYAGE ET REPLI

LE 21/04/2026 A 16H15

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

INTERVENTION REPROGRAMMÉE CAR OCCUPANT ABSENT

LE 30/04/2026 A 08H15

A PARTIR DU LOGEMENT 204 MR ET MME PINTO DA COSTA SILVIA / BAPTISTA RIBEIRO JOSE

MISE EN PLACE D'UN TECHNICIEN SPÉCIALISÉ ÉQUIPÉ D'UN VÉHICULE ATELIER
RECHERCHE DE FUITE

RÉALISATION DE DEUX TRAPPES DE VISITE DANS LE WC ET LA SALLE DE BAINS
CONSTAT DANS LE WC : FUITE SUR COLONNE PRINCIPALE SUITE A L'ABSENCE DE
BOUCHON ET DE JOINT SUR UNE DES ÉVACUATIONS

PRÉSENCE D'UNE FUITE AU NIVEAU DU COUDE DU SIPHON DE LA CHAUDIERE
RECOLLAGE DE CELUI-CI

CONTRÔLE DE LA BONNE ÉTANCHÉITÉ : OK

INTERVENTION REPROGRAMMÉE POUR POSE DES DEUX TRAPPES ET MISE EN PLACE DU
BOUCHON

NETTOYAGE ET REPLI

LE 04/06/2026 A 09H00

A PARTIR DU LOGEMENT 204 MR ET MME PINTO DA COSTA SILVIA / BAPTISTA RIBEIRO JOSE

MISE EN PLACE D'UN TECHNICIEN SPÉCIALISÉ ÉQUIPÉ D'UN VÉHICULE ATELIER

MISE EN PLACE DE DEUX TRAPPES 20X20

POSE D'UN BOUCHON EN PVC DIAMETRE 40

CONTRÔLE DE LA BONNE ÉTANCHÉITÉ : OK

NETTOYAGE ET REPLI

OBSERVATIONS : FJ AB Email envoyé le 15/06/26 a 17H37 Mr R. ARFAOUI
FJ AB Email envoyé le 15/06/26 a 17H37 M. F LAKHDAR AZZOUZ

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Recherche de fuite niveau 1	1	137,70	137,70
1,00	Réparation de fuite	1	127,50	127,50
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
2,00	Trappe de visite 20x20	53	40,00	80,00



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6060191

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

TOTAL H.T.	345,20
T.V.A. a 10,00%	34,52
TOTAL T.T.C.En EURO	379,72

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

Organisme - Fournisseur	
3F OCCITANIE Budg Agence 3F Occitanie Adresse de facturation TSA 21367 75621 PARIS CEDEX 13 Emetteur : FOUAD LAKHDAR AZZOUZ - Gardien/Gestionnaire Immeubles Tel : E-mail : fouad.lakhdar-azzouz@groupe3f.fr	SERVIMO MEDITERRANEE SIEGE SOCIAL 22 rue ALBERTO SANTOS DUMONT 34430 ST JEAN DE VEDAS Le 17/06/2026

Lieu d'intervention
G148L / G148L-0211 VERA LUZ APPT 211 640 avenue GEORGES BRASSENS 34130 MAUGUIO 1er étage Locataire : Soraya L'GHOUL Tél port : 0613507801 Tél fixe :

Description
Travaux de plomberie dans les parties communes PP - Fuite canalisation FUI TE SUR CANALISATION DANS SON BOX Réclamation PL/7062118

Dates d'intervention	Marché
Début : 16/06/2026 - Fin : 23/06/2026	

Prestations						
Code	Description	Emplacement	P.U.HT	Qté	Mnt.HT	TVA
ENTRE.PLOMB.25	Divers Plomberie		345,00	1	345,00	10%

Montant total HT (euros)	345,00
Montant total TVA (euros)	34,50
Montant total TTC (euros)	379,50

G148L-0211 - VERA LUZ APPT 211

Signataire : RAMZI ARFAOUI - Chef de secteur 3F

Le Prestataire garantit qu'il met en place toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la protection des données à caractère personnel auxquelles il aura accès ou qui lui seront communiquées dans le cadre de l'exécution de la présente commande, notamment leur sécurité et leur confidentialité, conformément aux exigences de la réglementation en vigueur en matière de protection des données à caractère personnel.

Sauf dispositions contraires, le Prestataire s'engage à l'issue des prestations à procéder à la suppression des données à caractère personnel qui lui ont été communiquées à la seule fin de réalisation de celles-ci.

N° Engagement: **BE4G6-7131****ATTESTATION SIMPLIFIEE¹**

N° Contrat/Marché :

N° Fournisseur : **SERVIMO MEDITERRANEE**N° ESI: **G148L-0211****① IDENTITE DU CLIENT OU DE SON REPRESENTANT**

Je soussigné(e) :

Nom : 3F OCCITANIE Prénom :

Adresse : 12 RUE JULES FERRY Commune : MAZAMET Code postal : 81200

② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

☐ maison ou immeuble individuel

 ☒ immeuble collectif

 ☐ appartement individuel
☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

☒ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion **de plus de 50 %** des millièmes de l'immeuble☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usageAdresse² : 640 AVENUE GEORGES BRASSENS Commune : MAUGUIO Code postal : 34130dont je suis : ☒ propriétaire ☐ locataire ☐ autre (précisez votre qualité) :**③ NATURE DES TRAVAUX**J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :☒ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).☒ n'affectent **pas plus de cinq des six éléments** de second œuvre suivants :**Cochez les cases correspondant aux éléments affectés** : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques ☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

☒ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10%.☒ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux d'amélioration de la qualité énergétique portant sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements mentionnés au 1 de l'article 200 quater du code général des impôts (CGI) et respectant les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par l'article 18 bis de l'annexe IV au CGI dans sa rédaction issue de l'arrêté du 29 décembre 2013.☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5%.**④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIECES JUSTIFICATIVES**

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexacts de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20% ou 10 %) et le montant effectivement payé, TVA au taux de :

- 10% pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5% pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à MAZAMET, le 17/06/2026

Signature du client ou de son représentant :

¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.